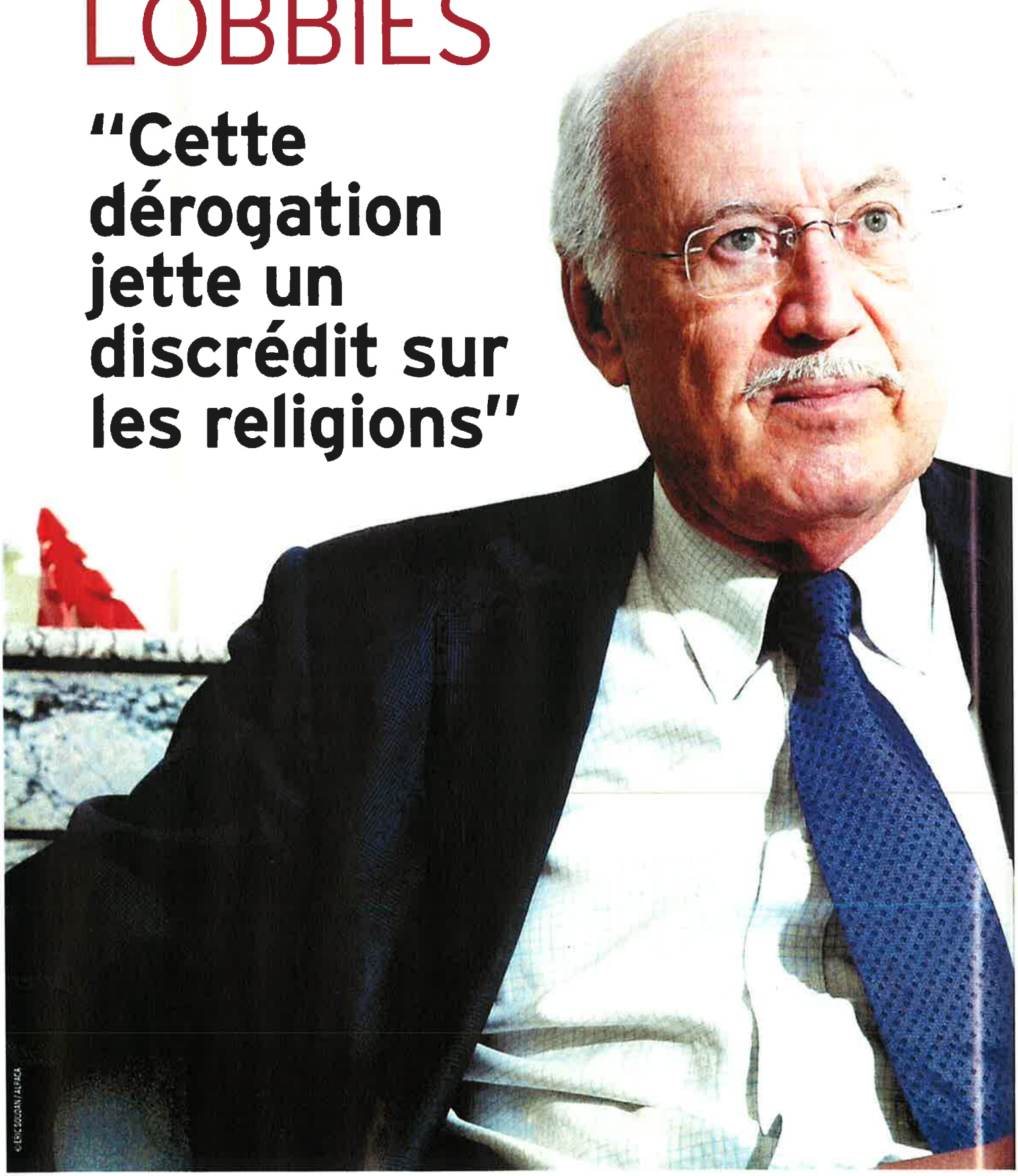
LOI SUR LES LOBBIES

"Cette dérogation jette un discrédit sur les religions"



Au 1er juillet, l'ensemble des associations susceptibles d'opérer un lobbying auprès des élus français auraient dû se déclarer sur un registre, pour plus de transparence. Mais au dernier moment, les associations cultuelles, c'est-à-dire les "églises" ont été exonérées de cette obligation. Un revirement que ne comprend pas le député Jean-Louis Touraine, pourtant En Marche. Il s'explique. Par Maud Guillot

Que proposait la loi Sapin sur la transparence du lobbying?
Jean-Louis Touraine: La loi Sapin 2, votée en 2016, demandait que les associations en contact avec les élus et les pouvoirs publics s'enregistrent sur un registre à partir du 1er juillet 2018. Car la défense des intérêts financiers mais aussi des idées peut être très insistante. Cette inscription garantissait une transparence. On savait que tel parlementaire, par exemple, avait été visité par tel ou tel organisme. Mais au dernier moment, les associations cultuelles, donc les religions, ont été exemptées de cette obligation.

Pourquoi êtes-vous contre cette exception accordée aux cultes?
Beaucoup d'associations n'ont pas à proprement parler d'intérêts financiers à faire valoir. Ce sont les associations de défense des droits de l'Homme, des minorités comme les homosexuels ou des femmes. Je ne vois pas pourquoi ces structures qui sont dans la défense d'idées et qui ont toutes leur légitimité, devraient être traitées différemment des cultes. Ensuite, il y a un problème de délimitation.

Quel est ce problème de délimitation?
Où est la limite entre religion et secte? Si on prend le cas de la scientologie, qui est une secte chez nous mais une religion outre-Manche, elle pourrait se présenter comme association cultuelle. Et à ce titre échapper au contrôle de la loi. Il était beaucoup plus simple de mettre toutes les associations quelles qu'elles soient sur un pied d'égalité.

Mais est-ce que c'est vraiment grave de faire ce distinguo?
Ça ne sera pas sans conséquence au moment du vote des lois sur la bioéthique dans quelques mois, autour des questions sensibles de la fin de vie, ou de l'élargissement de l'accès à la procréation médicalement assistée. Les associations défendant les femmes seront considérées comme des lobbys. Pas les religions.

Ça veut dire qu'elles n'auront pas la même place dans les débats?
Si, car on va veiller à l'équilibre des auditions. Mais c'est presque une question symbolique. D'un autre côté, les associations les plus laïques auront beau jeu de me reprocher d'auditionner des associations cultuelles, non déclarées, qui ne travaillent pas dans la transparence. Ça risque de tendre les discussions.

Mais vous comprenez bien le malaise des "églises" à être considérées comme des lobbies au même titre que Monsanto?
Oui, mais c'est le cas aussi de toutes les associations humanitaires qui défendent des causes louables. Et même de Transparency International, l'ONG qui lutte contre les phénomènes de corruption. Tous vont être obligés de déclarer quand ils rencontrent un parlementaire ou un élu. Pourquoi ce serait différent pour un cardinal ou un imam?

Les Églises disent défendre l'humanité et le bien commun...
Comme les associations humanitaires... De plus, il faut bien comprendre que les structures comme le Secours catholique ou Notre-Dame des Sans-abri seront, elles, soumises à déclaration. Pourtant,



Où est la limite entre religion et secte? Si on prend le cas de la scientologie, secte chez nous mais religion outre-Manche, elle pourrait se présenter comme association cultuelle"

elles défendent tout autant les précaires et le bien commun que les associations dites cultuelles. Et je ne parle pas des associations créées pour financer des mosquées qui vont échapper à cet exercice de transparence. Alors qu'il y a parfois de quoi s'inquiéter. Il ne faut pas être naïf.

Mais vous trouvez vraiment que toutes ces "églises" font du lobbying?
Oui, pour les lois de bioéthique, tous les députés ont fait l'objet de nombreuses sollicitations, avec des envois de documentation. Le lobbying est incontestable. Personnellement, j'ai été "invité" par la Conférence des évêques de France. Rien que pour la fin de vie, le sujet que je porte, j'ai été "convié" pour ne pas dire "convoqué" par trois évêques… Pour les États généraux de la bioéthique, les associations ultra-traditionalistes qui veulent interdire la PMA tout court pour favoriser la procréation "naturelle" comme Alliance Vita ou Civitas, ont été très insistantes. Beaucoup plus que les associations de défense des femmes ou des homosexuelles. Ces associations catholiques ont même empêché tout dialogue.

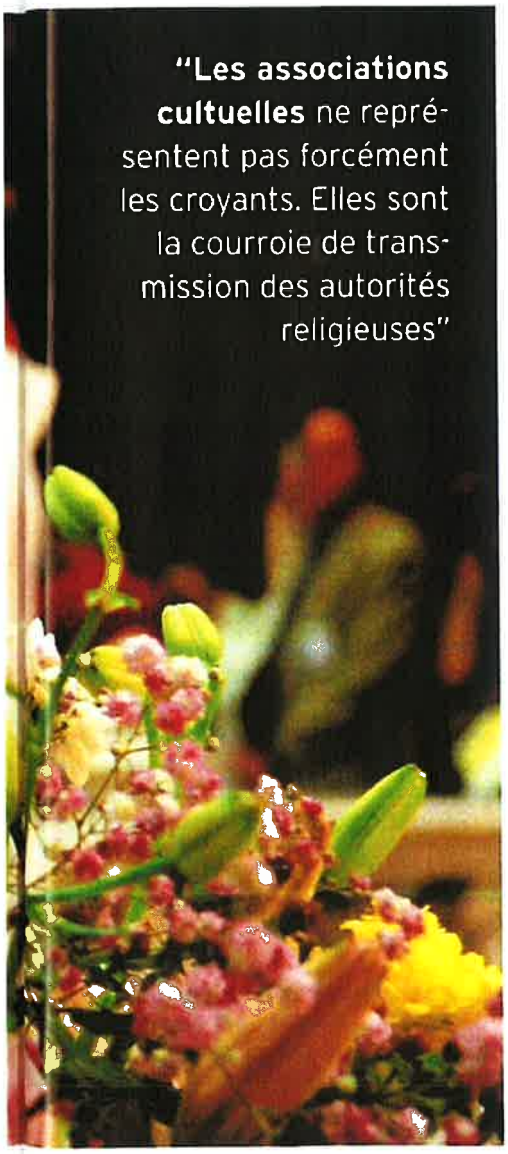
Vous redoutez une sorte d'influence occulte des religions sur les parlementaires?
Je ne le redoute pas. C'est ce que nous vivons. Nous sommes tous le fruit d'une culture judéo-chrétienne. Moi-même j'ai été enfant de chœur. Donc je partage les valeurs humanistes. J'intègre le discours des religions dans mon logiciel quand j'élabore une loi, en même temps que les progrès médicaux ou les sollicitations des malades. Mais je ne dois pas subir une seule influence qui se comporte de façon hégémonique.

Mais il faut bien que la voix des croyants soit entendue…
Oui, mais les associations cultuelles ne représentent pas forcément les croyants. Elles sont la courroie de transmission des autorités religieuses. Et il y a souvent un gap entre les deux! Sur le sujet de l'euthanasie, 72 % des Français réclament l'aide active à mourir. Parmi eux, il y a des catholiques pratiquants. C'est le journal *La Croix* qui le dit, pas moi! Même chose sur la contraception. Je redoute donc que ce soit ces associations, les plus rigoristes, qui échappent à cette obligation.



En fait, c'est votre côté "gauche anticléricale" qui ressort…
Pas du tout. Je pense même que je défends leurs intérêts sans qu'ils s'en rendent compte! Vouloir défendre l'absence de transparence jette sur les grandes religions une suspicion inopportune. Quand on n'a rien à cacher, on n'est pas gêné par ce type de formalités. Et vouloir y déroger laisse entendre qu'on a des pratiques anormales. Voilà pourquoi il me semble que ces Églises remportent aujourd'hui une victoire à la Pyrrhus. Cet avantage va se retourner contre elles et on va leur reprocher un abus de pouvoir.

Mais vous qui êtes franc-maçon, vous ne prendriez pas mal que cette institution soit considérée comme un lobby?



LAURENT CIPRIANI

Mais elle l'est, de fait. Elle doit se déclarer à la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique et est donc considérée comme Monsanto! Ça ne me choque pas. Ce qui m'ennuie, c'est que cette philosophie qui promet le respect et l'écoute de l'autre, soit traitée différemment des religions.

Mais cette dérogation aurait justement été prise pour apaiser le climat avec les cultes…
Mais je ne vois pas pourquoi les croyants seraient contre cette transparence. Et puis, on ne soupçonne pas les Églises, on regarde juste ce qu'elles font. Je ne veux pas être paranoïaque mais pour moi, ce genre de dérogation jette un discrédit sur les cultes. Et ils ont déjà fort à faire avec des scandales internes, par exemple sur la pédophilie, justement parce qu'ils ont refusé cette transparence.

En voulez-vous à Emmanuel Macron qui s'était engagé pendant sa campagne à ne pas revenir sur cet article de loi et qui a donc opéré un revirement?
Pour moi, cela ne vient pas de lui. C'est Matignon qui est à la manœuvre. Il y a eu une insistance de la part des services du Premier ministre pour proposer cette dérogation aux parlementaires. Résultat, certains cosignataires de l'amendement du départ ont été carrément absents lors du vote, ce qui est une démarche très "courageuse".

Justement, les débats ont été assez âpres à l'Assemblée nationale sur cette question. Richard Ferrand, président du groupe LREM, aurait même tenté de dissuader votre "fronde"?
Pas du tout. Personne n'a tenté de m'influencer. J'ai gardé toute ma liberté. D'autres députés m'ont dit qu'ils avaient été invités à "réfléchir" sur leur positionnement. Mais ça s'est joué à 3 voix près. Chacun a donc voté comme il le souhaitait.

Le ministre de l'Action et des Comptes publics, Gérald Darmanin, qui a défendu cette exception religieuse a évoqué un problème d'inconstitutionnalité…
Il a été très mauvais. Je le respecte mais ce soir-là, au moment des débats, il a été très mal inspiré. Ses arguments étaient ridicules car la loi Sapin 2 avait été votée au cours du mandat précédent! Et donc validée par le Conseil constitutionnel. Il devait être fatigué…

Mais est-ce que la laïcité n'est pas une ligne de fracture dans votre groupe, révélant l'ancien clivage droite gauche?
Vous avez raison. Mais ça ne me choque pas. Le groupe LREM, dès son origine, a attiré des gens aux parcours divers et aux sensibilités différentes. L'objectif a toujours été d'alimenter le débat, en respectant la diversité. Les préoccupations sociétales, qui relèvent plus des convictions intimes, vont faire l'objet de discussions, c'est certain. Mais c'est très bien.

Macron étant considéré comme plutôt de droite économiquement, l'ancien socialiste que vous êtes n'a pas aussi l'impression de perdre sur ces thèmes dits sociétaux considérés comme de gauche?
Je pense que vous serez surprise dans les mois à venir. Emmanuel Macron respecte la diversité et il veut que personne ne soit "humilié" dans ses convictions. Mais il n'a pas la main qui tremble quand il faut trancher. Je suis donc confiant concernant les arbitrages que nous allons proposer en matière de bioéthique, d'autant que j'ai été nommé rapporteur de cette loi. La PMA devrait être étendue aux femmes homosexuelles et isolées.

Le discours des Bernardins où Macron souhaitait réparer le lien abîmé entre l'Église et l'État ainsi que son voyage au Vatican où il a évoqué la "nécessité" des religions, ça ne vous choque pas?
Non. Il ne plaide pas pour une théocratie non plus! Une partie de la population a besoin de croire depuis des siècles. Et Macron l'admet. J'ai trouvé beaucoup plus choquant quand Sarkozy a dit que le prêtre était plus important que l'instituteur.

Votre confiance dans le Gouvernement et Emmanuel Macron n'est donc pas entamée?
Pas du tout. Je ne suis toujours pas "frondeur".